

RESSORTISSANTS EN PROVENANCE DE L'UE EEE ET SUISSE

LISTE DES JUSTIFICATIFS A FOURNIR

Réf. : PSA-ETUDIANT UE PLUS DE 28 ANS-ETABLISSEMENT AGREE-LISTE 4B

Vous êtes actuellement étudiant. Pour bénéficier d'une ouverture des droits à l'Assurance maladie, merci **de nous retourner cette liste** accompagnée des documents suivants :

- l'imprimé de « demande d'ouverture des droits à l'assurance maladie » complété, daté et signé
- la photocopie de votre carte d'identité ou de votre passeport
- un certificat de scolarité, pour l'année en cours, délivré par l'établissement
- une copie intégrale de votre acte de naissance ou un extrait de votre acte de naissance avec filiation (ce document doit être authentifié, notamment par un cachet lisible)
- une photocopie d'un justificatif de domicile
- votre relevé d'identité bancaire (n° IBAN)

VOTRE DOSSIER ACCOMPAGNE DE CETTE LISTE PEUT ETRE :

▪ **DEPOSE DANS L'UN DES POINTS D'ACCUEIL DE L'ASSURANCE MALADIE**
(les adresses de nos points d'accueils sont consultables sur ameli.fr)

▪ **TRANSMIS PAR COURRIER A L'ADRESSE SUIVANTE :**

ASSURANCE MALADIE DE LA SEINE-SAINT-DENIS
CS 60300
93018 BOBIGNY CEDEX